

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site	PERE LACHAISE BIS	Numéro	00024499U5
Adresse du site	43, rue de la Chine	Hauteur	R+7 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Suppression des fréquences 1800MHz pour la 2G et 2100MHz pour la 3G		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2013
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	25/07/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/09/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé sur l'immeuble sis 43, rue de la Chine dans le 20 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G/5G) par 3 antennes qui émettront sur ces mêmes fréquences et sur 700 MHz (ajout pour la 4G), en faisceaux fixes, et l'ajout de 3 antennes émettant sur la fréquence 3500MHz en faisceaux orientables (5G), orientées vers les azimuts 40°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4 et 6m des antennes, Skydôme à 3m, lanterneau à 2m	Vis-à-vis (25m)	Azimut 40° : R+6
Estimation par azimut	2G/3G/4G/5G : 40° < 5V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 4V/m 5G : 40° < 3V/m ; 150° < 2V/m ; 270° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	26.75m pour les faisceaux fixes et 28m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	L'ensemble sera regroupé sur un nouveau mât, le tout intégré dans une nouvelle fausse souche de cheminée. Ces antennes seront superposées, par groupe de deux, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur une chaise métallique reprise sur la toiture de l'immeuble. La zone technique installée au sous-sol de l'immeuble n'est pas impactée. Cette dernière ne sera donc pas visible depuis la voie publique.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
--------------------------------	--	--

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Il n'y a pas d'établissement particulier à proximité

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G/5G Faisceau fixe

Azimut 150°
Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 150, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22.50	19.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Azimut 40°
Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 40, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

	Azimut 40°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	22.50	19.50	22.50

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant



Etat projeté



Vue des Azimuts

Azimut 40°



Azimut 150°



Azimut 270°

